

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 12

Artikel: Marcel Gorgé au service des seniors
Autor: J.-R. P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marcel Gorgé au service des seniors

L'ancien préfet du district de Lausanne a décidé de mettre son expérience au service des seniors. Il a repris la présidence du MDA et de Pro Senectute Vaud.

Né à Moutier, Marcel Gorgé a connu une carrière riche en rebondissements. Il fut tour à tour employé de banque, éducateur spécialisé, coopérant en Algérie, directeur d'un centre médico-social, chef du Service de la jeunesse et préfet du district de Lausanne.

– Comment imaginez-vous l'avenir des institutions que vous présidez ?

– Le Mouvement des aînés a la mission de maintenir les aînés en activité; on continuera d'y proposer des éléments de formation. Son rôle social et culturel demeure important. Pro Senectute, en revanche, répond à une mission confiée par la Confédération. Cette institution doit prioritairement venir au secours des retraités désemparés et prévenir l'isolement des aînés. Les deux sont complémentaires, mais pas concurrentes. Dans ce contexte, le magazine *Générations* a un rôle de passerelle.

– On a l'impression que les gens concernés par les problèmes sociaux sont de plus en plus jeunes. Qu'en pensez-vous ?

– Effectivement, il faut aujourd'hui compter avec les préretraités. Qu'ils aient choisi une retraite anticipée ou qu'ils aient été poussés hors du marché du travail, ils sont souvent désemparés.

– Qui fait quoi dans ce contexte ?

– Pro Senectute a pour mission d'assurer l'aide financière, sociale et psychologique, par ses actions et ses clubs de rencontres. Au MDA, les personnes sont plus autonomes, plus créatives. On va vers un système d'auto-animation, où chacun apportera ses idées. En résumé, on peut

dire que Pro Senectute vient en aide aux personnes défavorisées, alors que le Mouvement des aînés touche des gens moyennement aisés. Cette différence se maintiendra dans le futur.

– L'avenir financier des retraités est-il, à votre avis, menacé ?

– Il est difficile d'apporter une réponse précise. On constate pourtant que si les retraités bénéficient aujourd'hui d'une aide sociale, ils devront à l'avenir se constituer une autonomie financière, sans trop compter sur l'Etat providence.

– Depuis quand vous intéressez-vous aux personnes du troisième âge ?

– Un peu plus de deux ans. Auparavant, je m'occupais des problèmes liés à l'enfance et à l'adolescence. Je fais partie du Conseil de direction de Pro Senectute depuis six ans et du Comité d'Alzheimer depuis trois ans.

– Quelles sont vos principales préoccupations ?

– Je pense que le MDA doit rester accessible à toute la population. Quant à Pro Senectute, il doit être attentif aux personnes qui ont des besoins essentiels et vitaux.

J.-R. P.

CARTE DE VISITE

Marcel Gorgé est né le 19 septembre 1936 à Moutier. Marié à Annelise, il a trois fils. Il a suivi une école de langues à Londres et fait des études sociales à Lausanne et à Paris. Il est devenu éducateur spécialisé à Lausanne, Genève et Alger, puis coopérant en Algérie. De retour à Lausanne, il a formé des travailleurs sociaux, avant de diriger un centre médico-pédagogique, puis le Service de la jeunesse et des loisirs à Lausanne. Il fut préfet du district de Lausanne de 1990 à 1999.

Député socialiste au Grand Conseil de 1983 à 1990, il préside de nombreuses institutions, parmi lesquelles le MDA, Pro Senectute et Alzheimer. Il figure au comité de l'office médico-social, de Pro Fa, du Centre social protestant et de la commission de surveillance des établissements pénitentiaires.



Marcel Gorgé, un homme providentiel pour les seniors vaudois

Photo J.-R. P